

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 22 MAI 2025

Nombre de Conseillers : - En exercice : 45 - Présents : 32 - Procurations : 10
Rappel des dates : Convocation Générale : 16/05/2025 - Affichage : 16/05/2025

Le vingt-deux mai deux mille vingt cinq, à dix-huit heures trente , le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à la Salle Cérès de Torcé-en-Vallée sous la Présidence de Monsieur André PIGNÉ.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

Commune	Délégué	Présent	Mandataire - date de procuration	Absent excusé
ARDENAY-SUR-MERIZE	PIGNE André	X		
BOULOIRE	DELOUBES Anne-Marie	X		
	ASSE-ROTTIER Jocelyne	X		
	DOUYERE Olivier		Pouvoir donné à Anne-Marie DELOUBES - 22/05/25	
CONNERRÉ	MONGELLA Arnaud	X		
	FROGER André		Pouvoir donné à Dominique CHARPENTIER-19/05/25	
	CHARPENTIER Dominique	X		
	GUILMAIN Nathalie		Pouvoir donné à Arnaud MONGELLA - 19/05/25	
COUDRECIEUX	FOULON Tony	X		
LE BREIL -SUR-MERIZE	ESNAULT Raymond	X		
	PLANCHON Anne-France		Pouvoir donné à Raymond ESNAULT - 20/05/25	
LOMBRON	BOUZEAU Brigitte	X		
	GODEFROY Vincent	X		
MAISONCELLES	DROUET Dominique		Pouvoir donné à Jocelyne ASSE-ROTTIER - 22/05/25	
MONTFORT-LE-GESNOIS	TRIFAUT Anthony	X		
	MACÉ Mélanie		Pouvoir donné à Stéphane FOUQUET - 22/05/25	
	FOUQUET Stéphane	X		
	PLAIS Mickaël			X
NUILLÉ-LE-JALAIS	OZAN Claudine	X		
SAINT-CELERIN	FLOQUET Franck	X		
	DE GALARD Gilles	X		
SAINT-CORNEILLE	PRÉ Michel	X		
	LEVASSEUR Christelle	X		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	SURUT Jackie	X		
	GADEMER Catherine		Pouvoir donné à Jackie SURUT - 20/05/25	
	CHRISTIANY Damien		Pouvoir donné à André PIGNÉ - 22/05/25	
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAINES	FROGER Michel	X		
	BUNEL Pierrette	X		
SAVIGNÉ-L-EVEQUE	LEMEUNIER Isabelle	X		
	LATIMIER Martial	X		
	MIGNOT Claude			X
	COURTABESSIS Alain		Pouvoir donné à Martial LATIMIER - 16/05/25	
	PENNETIER Stéphane		Pouvoir donné à Céline MATHÉ - 18/05/25	
SILLÉ-LE-PHILIPPE	DUGAST Claudia	X		
	TERTRE Charly	X		
SOULITRÉ	LEDRU Stéphane	X		
SURFONDS	DUTERTRE Alain	X		
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	CHAILLOUX Nathalie	X		
	LECOMTE Jean-Claude	X		
TORCÉ-EN-VALLÉE	ROYER Jean-Michel	X		
	MATHÉ Céline	X		
TRESSON	BUIN Chantal	X		
VAL DE LA HUNE	PINTO Christophe	X		
	BARRAIS Vincent	X		
	LAUDE Jean-Yves			X

Monsieur Alain DUTERTRE est élu secrétaire de séance.

Objet : Revalorisation des loyers des logements conventionnés au 1^{er} juillet 2025

Délibération n° 2025-05-057

La Communauté de Communes est propriétaire de 13 logements conventionnés répartis sur les Communes de Bouloire, Coudrecieux, Saint Michel de Chavaignes et Thorigné-sur-Dué. Les loyers peuvent être revalorisés au 1er Juillet chaque année, dans la limite du loyer plafond, selon l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE (variation annuelle de +1.82 % au 4^{ème} trimestre 2024).

Il est ainsi proposé de revaloriser les loyers à +2 %, à l'exception des deux logements situés 6 rue principale à Coudrecieux, pour lesquels les loyers correspondent au loyer plafond.

LOGEMENTS CONVENTIONNES : LOYER REVALORISES AU 1ER JUILLET 2025

COMMUNE	LOGEMENT	TYPE	SUPERFICIE	Loyer en vigueur au 01/07/2024	Simulation selon l'indice de référence des loyers (variation annuelle) 1.82%	loyer plafond selon l'indice de référence des loyers (en référence au loyer initial) au 01/07/2025	Simulation des loyers revalorisés au 01/07/2025 à +2%
BOULOIRE	3, rue Basse	T2	50,28	322,26 €	328,13 €	377,83 €	328,71 €
BOULOIRE	3 bis, rue Basse	T3	69,06	326,57 €	332,51 €	382,86 €	333,10 €
BOULOIRE	2, rue du jeu de Paume	T3	73,81	448,87 €	457,04 €	504,32 €	457,85 €
COUDRECIEUX	2, rue de la Fontaine	T4	74,5	344,90 €	351,18 €	404,39 €	351,80 €
COUDRECIEUX	2 bis rue de la Fontaine	T4	77,3	357,85 €	364,18 €	419,33 €	364,80 €
COUDRECIEUX	6 rue Principale (rez-de chaussée)	T2	45,88	245,54 €		245,54 €	
COUDRECIEUX	6 rue Principale (1er Etage)	T3	67,99	363,17 €		363,17 €	
ST MICHEL DE CHAVAIGNES	2, cour des Rois	T3	62,42	302,23 €	307,73 €	354,35 €	308,27 €
ST MICHEL DE CHAVAIGNES	2, rue Haute	T1	33,19	215,29 €	219,21 €	252,42 €	219,80 €
ST MICHEL DE CHAVAIGNES	1, cour des Rois	T3	63,37	353,88 €	360,12 €	482,26 €	360,75 €
THORIGNE SUR DUE	22, grande rue	T2	42,15	280,15 €	284,88 €	304,98 €	285,35 €
THORIGNE SUR DUE	4 allée des Lilas	T3	71,21	453,37 €	461,62 €	531,51 €	462,44 €
THORIGNE SUR DUE	2 allée des Lilas	T4	81,58	380,84 €	387,77 €	446,49 €	388,46 €

Le Conseil Communautaire,

Vu le rapport présenté par le Président,

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la revalorisation des loyers des logements communautaires à +2 % au 1er Juillet 2025, telle qu'annexé à la présente délibération ;
- **ACTE** que les loyers des deux logements situés 6 rue principale à Coudrecieux correspondent au loyer plafond à compter du 1er Juillet 2025.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire,
Fait à Montfort-le-Gesnois, le 23 Mai 2025,

Le Président,
André Pigné



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'Île Gloriette - 44 041 NANTES dans un délai de deux mois à compter de la présente date de publication.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr.